

Publikation

NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION

NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION

Les actions gouvernementales annoncées par thématique

(*N° page dans l'accord de coalition)

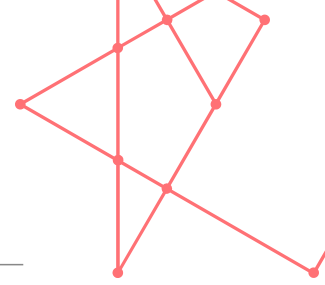
- [1\) Économie et compétitivité](#)
 - [2\) Digitalisation des démarches administratives](#)
 - [3\) Open data](#)
 - [4\) Cybersécurité](#)
 - [5\) Développement et promotion du secteur des technologies de l'information et de la communication \(TIC\)](#)
 - [6\) Mesures d'aides à l'innovation dans le domaine des nouvelles technologies](#)
 - [7\) Neutralité de l'Internet](#)
 - [8\) Marché unique numérique](#)
-

1) Économie et compétitivité

« Le cœur stratégique : booster la productivité des ressources grâce aux nouvelles technologies. La « stratégie d'innovation digitale pour le développement d'une économie durable axée sur les données et la confiance » (« Digital Innovation strategy for a sustainable trusted data-driven economy ») se décline en huit axes :

- la mise en place d'un ordinateur à haute performance (High performance computer, HPC)*
- des installations d'essais et d'innovation numériques comme laboratoires d'expérimentation*
- un cadre réglementaire et normatif adapté*
- l'utilisation des technologies digitales pour renforcer et faciliter l'efficacité énergétique et l'économie circulaire ;*
- des instruments de financement pour soutenir des projets entrepreneuriaux innovateurs ;*
- la prise en compte transversale des droits de propriété intellectuelle ;*
- la mise en place d'un « Luxembourg Digital Innovation Hub » (L-DIH)*
- la mise en œuvre d'approches technologiques innovantes afin de minimiser la consommation d'énergie. » (*p. 129)*

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et](#)



[Digitalisation](#)

2) Digitalisation des démarches administratives

*« Une stratégie globale de transformation digitale et de simplification administrative permettra de consolider et de rassembler les efforts pour doter le Luxembourg d'une administration exemplaire qui contribuera à son attractivité économique. » (*p. 17)*

*« Dans le but de débureaucratiser et de rendre plus efficaces les processus administratifs, les efforts entrepris jusqu'à présent en matière de numérisation de toutes les étapes de travail des administrations publiques seront poursuivis et intensifiés, aussi bien en interne qu'en contact avec les citoyens et les entreprises. » (*p. 12)*

*« Les démarches administratives pour les créateurs d'entreprise seront revues, simplifiées et mises en ligne afin de réduire les délais pour la création d'une entreprise. » (*p. 15)*

*« Dans le cadre des efforts visant à faire du Luxembourg une nation digitale modèle, un identifiant digital unique sera créé et relié au Registre national des personnes physiques. » (*p. 129)*

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)

3) Open data

*« La mise à disposition de données ouvertes (« open data ») par les administrations publiques sera promue, sous condition du respect de la protection des données, afin d'améliorer l'accès à l'information, et d'encourager l'engagement civique et d'offrir des services innovants. » (*p. 14)*

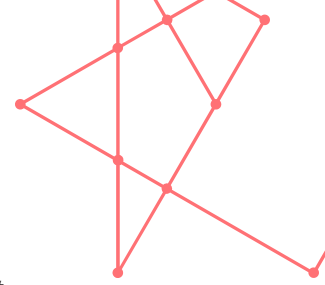
[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)

4) Cybersécurité

« Les investissements dans la sécurité des infrastructures informatiques critiques seront poursuivis en vue d'une meilleure protection contre les cyberattaques et en vue de faire du Luxembourg un « safe haven » à l'échelle internationale.

*De plus, le secteur privé sera davantage sensibilisé aux sujets de la sécurité des données, des risques liés aux attaques cyber et de l'espionnage industriel et soutenu dans ses efforts visant à protéger efficacement les informations des entreprises et les données des clients. » (*p. 14)*

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)



5) Développement et promotion du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC)

« Le développement du pôle informatique du Luxembourg sera poursuivi, tout comme le développement des infrastructures nécessaires pour faire du Luxembourg un pôle des TIC compétitif au niveau international.

Des investissements dans le développement d'autres infrastructures numériques importantes seront également entrepris afin de renforcer les capacités du Luxembourg en matière de communication, de stockage, de traitement et d'échange de données. Un élément central de ce développement sera le déploiement des réseaux à ultra-haut débit.

*Le développement prioritaire des infrastructures et des capacités du réseau Internet sera promu, les lacunes du réseau à fibre optique seront comblées afin d'offrir un accès Internet à ultra-haut débit par câble dans tout le pays et de faire du Luxembourg un des premiers pays de l'Union européenne à disposer d'un Internet mobile rapide (5G) couvrant l'intégralité du territoire. » (*p. 15)*

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)

6) Mesures d'aides à l'innovation dans le domaine des nouvelles technologies

« Une adaptation du cadre légal sera entreprise afin d'encourager la numérisation et l'innovation dans le domaine des nouvelles technologies. » (*p. 13)

« Les initiatives qui visent à sensibiliser les chefs d'entreprise et à les accompagner dans leurs démarches stratégiques pour mettre en œuvre des outils numériques seront soutenues. Les outils de soutien tel que Fit4Digital continueront d'être déployés. » (*p. 139)

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)

7) Neutralité de l'Internet

« L'engagement au niveau européen sera poursuivi pour que le principe de la neutralité du réseau continue à être respecté. » (*p. 16)

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)

8) Marché unique numérique

« L'engagement auprès de l'Union européenne pour finaliser la création d'un vrai marché unique numérique sera poursuivi. ... L'abolition complète du géoblocage au sein de l'Union européenne continuera en conséquence d'être exigée. » (*p. 16)

[Retour à tous les actions gouvernementales dans le domaine Numérique et Digitalisation](#)